

Les espèces emblématiques

Au sein du site Natura 2000 ont été recensées une vingtaine d'espèces d'intérêt communautaire. Parmi celle-ci, sont retenues 7 espèces emblématiques présentées dans cette fiche. Elles ont pour point commun d'être très exigeantes en terme d'habitats. Elles sont sensibles à la dégradation des milieux naturels ce qui rend leurs populations fragiles et fait toute leur rareté.

Une espèce d'intérêt communautaire est une espèce sauvage en danger ou ayant une aire de répartition réduite dont la présence sur un territoire justifie la désignation d'un site Natura 2000 ainsi que la mise en place de mesures de protection spécifiques.

natura 2000

bassin de la Grosne et du Clunisois

Les Fiches Techniques

Le Sonneur à ventre jaune



Face ventrale du Sonneur

Le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) est un crapaud de petite taille. Il est caractérisé par un corps aplati, un museau arrondi et des pupilles en forme de cœur. La face dorsale du crapaud est brunâtre et sa face ventrale est lisse et présente une coloration jaune vif sur fond noir ou bleu nuit.

Il fréquente des points d'eau peu profonds récents ou maintenus naturellement dans un stade pionnier, avec peu de végétation et pouvant subir des assèchements périodiques.

Le Sonneur peut être présent en prairies comme en forêt, aussi bien dans des sources, mouillères, mares que dans des fossés, rigoles et ornières. La présence du Sonneur est intimement liée à l'activité humaine (celle-ci doit toutefois rester modérée pour être favorable) puisqu'il affectionne les vasques d'eau créées par le piétinement des bovins et les flaques créés par le passage des engins agricoles et sylvicoles. La présence de nombreuses haies et de murets de pierres sèches lui permettent de se déplacer et de trouver refuge.

Le site Natura 2000 Grosne Clunisois et ses zones bocagères vallonnées présentent une responsabilité particulière vis-à-vis du maintien de cette espèce. On peut y trouver localement jusqu'à 20-30 stations/km. Une station est un point d'eau favorable où a été inventorié le Sonneur en période de reproduction.

L'écrevisse à pieds blancs

L'écrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*) était bien présente en France à l'origine. Elle se distingue par la présence d'un rostre triangulaire, d'une série d'épines sur le thorax et d'une coloration blanche sur la face ventrale de ses pinces.

Elle vit dans les ruisseaux d'excellente qualité et riches en oxygène. Sur notre territoire, on la trouve donc à proximité des sources sur des linéaires très réduits. Elle est à la fois présente dans des environnements forestiers et prairaux. Autrefois prélevée pour la consommation humaine, elle est aujourd'hui très menacée par la présence de plusieurs espèces exotiques qui colonisent les cours d'eau et par la dégradation de son milieu : drainage des zones humides, modifications du lit des cours d'eau, création de seuils ou d'étangs.



Les chauves-souris

Sur le territoire du Clunisois sont recensées 19 espèces de chauves-souris, toutes protégées par la loi. Les plus emblématiques sont présentées ici. Le mode de vie de ces petits mammifères est rythmé par les saisons et la disponibilité en insectes. Deux phases importantes sont entrecoupées par des périodes de transit : la phase d'hibernation pendant laquelle les chauves-souris ralentissent leur métabolisme et puisent dans leurs réserves et une phase active où la nourriture redevient abondante et la reproduction peut reprendre.

Le Petit rhinolophe

Cette espèce recherche des paysages semi-ouverts très structurés, le maintien du bocage lui est donc essentiel. Les gîtes d'hibernation sont des cavités souvent souterraines, aux caractéristiques de température et d'hygrométrie bien précises.



Grand rhinolophe avec son jeune

Le Grand rhinolophe

Le Grand rhinolophe apprécie les mosaïques de milieux gérés extensivement et composés de boisements de feuillus, d'herbages pâturés par des bovins bordés de haies, de friches et de vergers. Il se nourrit principalement d'insectes bousiers. Il est donc fortement impacté par l'administration des traitements antiparasitaires au bétail.



Les femelles se regroupent en gîtes de mise-bas. Chacune donne naissance à un seul petit qu'elle allaite.

Le Murin à oreilles échancrées

Présente dans les grottes, combles et caves, la conservation d'accès adaptés à la circulation des chiroptères est primordiale. Aussi, cette espèce apprécie les grandes surfaces forestières à dominance feuillue au sein desquelles elle chasse.

Le Grand murin

Il affectionne les paysages ouverts et légèrement boisés tels que les parcs des agglomérations. Il chasse ses proies au sol dans les forêts présentant peu de sous-bois ou dans la végétation herbacée rase. En été, il recherche la chaleur et gîte dans les bâtiments où il forme de grosses colonies. La présence du Chat domestique peut être particulièrement néfaste pour les colonies de mise-bas.

La Barbastelle d'Europe

Espèce **principalement forestière**. Même si on la trouve aussi en bâtiments, elle privilégie les cavités arboricoles : loges de pics, fissures ou décollement d'écorces. Elle chasse préférentiellement dans les vieilles forêts de feuillus. La préservation d'arbres creux et sénescents est essentielle à sa conservation.

 Hiberne dans des cavités ou caves

 Mise bas dans des bâtiments

 Hiberne et met bas en forêt



Pour plus d'informations ou pour faire part de vos observations, contactez le chargé de mission Natura : natura2000.grosne.clunisois@orange.fr ou 03 85 59 13 18



Références :

Atlas des Amphibiens de Bourgogne - Bourgogne Nature, 2012

Les écrevisses en Saône-et-Loire, FDPPMA 71, octobre 2018

Fiche d'identité des espèces de chauves-souris - CENB, 2016

Les chauves-souris de Bourgogne - Bourgogne Nature, décembre 2016

Crédits photos : C. Foutel, A. Cartier, L. Jouvé